

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 2006)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE87

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 40

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« date d'entrée en vigueur »,

les mots :

« publication ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.